

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **EVS BROADCAST EQUIPMENT**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Bois St-Jean

N° : 13

Boîte :

Code postal : 4102

Commune : Seraing

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet : www.evs.com

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0452.080.178

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

23-06-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **17-05-2022**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.5, C-cap 6.5.2, C-cap 6.17, C-cap 6.20, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Counson Michel

Rue Bois Saint Jean 18
4102 Ougrée
BELGIQUE

Début de mandat : 2016-05-17

Fin de mandat : 2024-05-21

Administrateur délégué

Merclis Philippe

Sentier de l'Hayette 12
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-21

Fin de mandat : 2023-05-16

Administrateur

7 Capital sprl

0895361369
Drève du Méreault 24
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat : 2017-05-16

Fin de mandat : 2025-05-20

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

De Vrieze Chantal

Accompany YOU sprl

0666587562
Rue Elise 34
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-21

Fin de mandat : 2023-05-16

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Cambier Anne

InnoConsult SPRL

0811760534
De Cauwerstraat 41
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

Début de mandat : 2016-05-17

Fin de mandat : 2024-05-21

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

De Prycker Martin

MMBu

FR86440364149
Maurice Champeau 4
92130 ISSY LES MOULINEAUX
FRANCE

Début de mandat : 2017-05-16

Fin de mandat : 2021-05-18

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Langrand Patricia

The House of Value Advisory & Solutions

0661828030

Oudenaaksestraat(E) 7/A

1671 Elingen

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-05-19

Fin de mandat : 2024-05-21

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

Deschuyffeleer Johan

EY Réviseurs d'entreprises SRL (B-00160)

0446334711

Rue des Guillemins 129/3

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-21

Fin de mandat : 2022-05-17

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

MOREAU Marie-Laure (A-01729)

Liège Office Centre, Rue des Guillemins 129/3

4000 Liège

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>55.455.449</u>	<u>57.398.747</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	105.358	62.920
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	39.650.955	41.803.677
Terrains et constructions		22	37.309.531	39.815.653
Installations, machines et outillage		23	71.213	129.470
Mobilier et matériel roulant		24	1.368.964	1.279.971
Location-financement et droits similaires		25		184.420
Autres immobilisations corporelles		26	22.900	22.900
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	878.347	371.262
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	15.699.135	15.532.150
Entreprises liées	6.15	280/1	15.512.521	15.345.536
Participations		280	5.454.027	5.454.027
Créances		281	10.058.493	9.891.508
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	99.000	99.000
Participations		282	99.000	99.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	87.615	87.615
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	87.615	87.615

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	134.591.330	104.061.004
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	20.784.661	18.502.400
Stocks		30/36	20.784.661	18.502.400
Approvisionnements		30/31	10.375.813	10.549.811
En-cours de fabrication		32	2.057.559	
Produits finis		33	5.842.400	5.931.303
Marchandises		34	2.508.889	2.021.287
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	34.530.728	28.450.914
Créances commerciales		40	30.286.144	26.568.984
Autres créances		41	4.244.584	1.881.929
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	24.275.822	33.926.296
Actions propres		50	17.775.929	15.501.057
Autres placements		51/53	6.499.893	18.425.239
Valeurs disponibles		54/58	52.733.052	20.713.658
Comptes de régularisation	6.6	490/1	2.267.067	2.467.737
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	190.046.778	161.459.751

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>141.319.939</u>	<u>127.321.636</u>
Capital souscrit		10/11	23.234.748	23.234.748
Capital non appelé		10	8.772.323	8.772.323
En dehors du capital		100	8.772.323	8.772.323
Primes d'émission		101		
Autres		11	14.462.425	14.462.425
		1100/10	14.462.425	14.462.425
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	78.559.238	78.529.918
Réserves indisponibles		130/1	20.027.630	16.378.289
Réserve légale		130	877.232	877.232
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	19.150.398	15.501.057
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	2.685.781	3.400.461
Réserves disponibles		133	55.845.827	58.751.168
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	35.908.262	21.662.603
Subsides en capital		15	3.617.690	3.894.367
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>3.820.091</u>	<u>2.753.154</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	3.059.199	1.861.702
Pensions et obligations similaires		160	56.474	
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		6.8 164/5	3.002.725	1.861.702
Impôts différés		168	760.892	891.452

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	44.906.749	31.384.961
Dettes à plus d'un an	6.9	17	2.788.475	3.337.267
Dettes financières		170/4	2.779.213	3.328.005
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	2.779.213	3.328.005
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	9.262	9.262
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	35.889.224	24.904.915
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.095.257	1.759.392
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	11.873.826	7.803.047
Fournisseurs		440/4	11.873.826	7.803.047
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	677.921	3.190.511
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	8.341.226	5.308.214
Impôts		450/3	1.498.983	849.606
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.842.243	4.458.608
Autres dettes		47/48	13.900.994	6.843.750
Comptes de régularisation	6.9	492/3	6.229.050	3.142.779
TOTAL DU PASSIF		10/49	190.046.778	161.459.751

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	139.322.416	90.594.850
Chiffre d'affaires	6.10	70	113.217.888	68.538.646
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	5.793.395	2.627.819
Production immobilisée		72	18.333.079	17.157.669
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.978.055	2.270.715
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	108.392.542	86.175.890
Approvisionnements et marchandises		60	22.634.633	14.990.890
Achats		600/8	21.702.055	17.506.900
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	932.578	-2.516.011
Services et biens divers		61	31.680.266	24.045.071
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	28.834.413	24.900.731
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	21.861.672	20.860.808
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	1.919.107	667.931
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	1.197.496	225.570
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	263.634	484.330
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	1.321	560
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	30.929.874	4.418.960

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	3.258.235	3.272.013
Produits financiers récurrents		75	3.258.235	3.272.013
Produits des immobilisations financières		750	1.225.863	1.525.374
Produits des actifs circulants		751	13.252	4.587
Autres produits financiers	6.11	752/9	2.019.120	1.742.052
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	-1.360.095	7.358.262
Charges financières récurrentes	6.11	65	-1.360.095	3.053.926
Charges des dettes		650	346.567	269.625
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	-2.327.164	1.200.041
Autres charges financières		652/9	620.502	1.584.260
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		4.304.337
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	35.548.204	332.711
Prélèvement sur les impôts différés		780	130.560	80.224
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	908.638	-2.332.782
Impôts		670/3	1.590.231	931.779
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	681.593	3.264.561
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	34.770.125	2.745.716
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	1.135.680	984.671
Transfert aux réserves immunisées		689	421.000	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	35.484.805	3.730.387

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	57.147.408	29.167.839
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	35.484.805	3.730.387
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	21.662.603	25.437.452
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	744.000	744.000
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	744.000	744.000
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	35.908.262	21.662.603
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	20.495.146	6.761.237
Rémunération de l'apport	694	20.103.146	6.699.409
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696	392.000	61.828
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXX	17.205.314
8025		
8035		
(+)/(-) 8045		
8055	17.205.314	
8125P	XXXXXXXXXX	17.205.314
8075		
8085		
8095		
8105		
(+)/(-) 8115		
8125	17.205.314	
81312	<u>0</u>	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	127.480.324
8126	127.480.324
81313	<u>0</u>

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	2.605.135
8022	96.050	
8032		
(+)/(-) 8042	4.903	
8052	2.706.088	
8122P	XXXXXXXXXX	2.560.041
8072	40.689	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	2.600.730	
211	105.358	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	5.211.710
8023		
8033		
(+)/(-) 8043		
8053	5.211.710	
8123P	XXXXXXXXXX	5.193.884
8073	17.826	
8083		
8093		
8103		
(+)/(-) 8113		
8123	5.211.710	
212	<u>0</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	57.086.663
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	113.708	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	104.928	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	57.305.299	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.724.757	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	19.995.768	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	37.309.531	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	2.070.688
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	3.421	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	855	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	2.074.965	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	1.941.218
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	62.534	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	2.003.752	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	71.213	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	8.478.864
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	412.407	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	174.952	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	9.066.224	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXX	7.198.893
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	498.366	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	7.697.259	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	1.368.964	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****DONT**

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	737.682
8164		
8174		
(+)/(-) 8184		
8194	737.682	
8254P	XXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
(+)/(-) 8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXX	553.261
8274	184.420	
8284		
8294		
8304		
(+)/(-) 8314		
8324	737.682	
(25)		
250		
251	0	
252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	22.900

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8165		
8175		
8185		
8195	22.900	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8215		
8225		
8235		
8245		

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8255		
8325P	XXXXXXXXXX	

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8275		
8285		
8295		
8305		
8315		

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

8325		
(26)	22.900	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	371.262
8166	878.347	
8176	85.624	
(+)/(-) 8186	-285.638	
8196	878.347	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	878.347	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8391P	XXXXXXXXXX	7.483.216
8361		
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	7.483.216	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	2.029.189
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521	2.029.189	
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>5.454.027</u>	
281P	XXXXXXXXXX	9.891.508
8581	166.985	
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)	<u>10.058.493</u>	
8651		

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	99.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392

99.000**Plus-values au terme de l'exercice**

8452P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282)

99.000**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

283P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283)

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE**

8652

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	87.615
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	87.615	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
AXON investment B.V. Hercules 28 5126 RK GILZE PAYS-BAS	Ordinaires		100		2021-12-31	EUR	-7.483.888	-579.550
EVS Broadcast Equipment Iberica SL Avda de Europa, Edificio Monaco, Parque Empresarial la Moraleja 12-2C 28108 Alcobendas ESPAGNE	Ordinaires	3.006	100		2020-12-31	EUR	230.019	30.271
EVS Broadcast Equipment Inc. 700 US 46 East Floor 3 NJ 07004 FAIRFIELD ETATS-UNIS	Ordinaires	1.000	100		2020-12-31	USD	5.523.753	947.645
EVS Broadcast Equipment Ltd Room A, 35/F, Lee & Man Commercial Center 169 Electric Road North Point HONG-KONG	Ordinaires	10.000	99,99	0,01	2020-12-31	HKD	42.820.239	8.514.644
EVS Broadcast México S.A. de C.V. World Trade Center, Cd. De Mexico, Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, 03810 Mexico MEXIQUE	Ordinaires	50.000	100		2020-12-31	MXN	1.939.553	-1.598.019
EVS Broadcast UK Ltd Ashcombe House, The Crescent 5 Leatherhaed, KT22 8DY ROYAUME-UNI	Ordinaires	50.000	100		2020-12-31	GBP	600.799	56.788
EVS Deutschland GmbH Hilpertstraße 27 64295 Darmstadt ALLEMAGNE	Ordinaires		100		2020-12-31	EUR	719.252	2.215.238
EVS France Avenue André Morizet 62 bis 92100 Boulogne-Billancourt FRANCE	ordinaires	2.500	100		2020-12-31	EUR	859.347	60.597

N°	0452080178		C-cap 6.5.1						
EVS France Développement SARL Avenue André Morizet 62 bis 92100 Boulogne-Billancourt Cedex FRANCE	Ordinaires	100	100		2020-12-31	EUR	695.043	112.668	
EVS International SARL Route du Petit-Moncor 1A 1752 Villars-sur-Glâne SUISSE	Ordinaires	20	100		2020-12-31	CHF	31.653	1.249	
EVS Italia S.R.L. Via Milano 2 25126 Brescia ITALIE	Ordinaires		100		2020-12-31	EUR	130.344	7.851	
EVS Nederland B.V. Hercules 28 5216 RK Gilze PAYS-BAS	Ordinaires	400	100		2020-12-31	EUR	69.351	5.093	
EVS Toulouse S.A.S. 6, rue Brindejonc des Moulinais, Bât. A, 31500 Toulouse Cedex 5 FRANCE	Ordinaires	3.350	100		2020-12-31	EUR	3.415.177	559.006	
Mecalec SMD 0467121712 Rue Nicolas Fossoul 54 4100 Seraing BELGIQUE	Ordinaires	99	49,5		2020-12-31	EUR	3.528.819	743.679	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Actions et parts - Montant non appelé
 Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	200.588	119.556
8681	200.588	119.556
8682		
8683		
52		
8684		
53	6.299.305	18.305.683
8686	6.299.305	18.305.683
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter au 31/12/2021
 Produits acquis au 31/12/2021
 Intérêts acquis au 31/12/2021

Exercice
2.162.517
70.875
33.675

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	8.772.323
(100)	8.772.323	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Total dilué hors actions propres

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	8.485.337	13.858.316
8702	XXXXXXXXXX	1.274.979
8703	XXXXXXXXXX	13.052.045

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	566.456
8722	925.140
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	456.432
8746	9.078.432
8747	456.432
8751	1.170.000

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

The situation as it appears from the last official ownership statements received by the company and the situation of treasury shares as of December 31st, 2021, is as follows:

Shareholder	Number of shares	% <u>statutory basic</u> ⁽¹⁾	% <u>statutory diluted</u> ⁽²⁾
Michel Cousson	835,906	5.8%	5.7%
Treasury shares EVS	925,140	6.5%	6.3%
Degroof Petercam Asset Management	707,679	4.9%	5.0%
Schroders Plc	424,743	3.0%	2.9%
Norges Bank	423,428	3.0%	2.9%
Otus Capital Management Limited	820,529	5.7%	5.6%
Ennismore Fund Management	435,497	3.0%	2.9%
Undeclared	9.724.002	71.3%	65.8%
Total	14,327,024	100.0%	
Total excl. Treasury shares	13,401,884		
Outstanding warrants as of Dec. 31	456.432		3.1%
Total diluted	14.783.456		100.0%
Total diluted, excl. treasury shares	13.858.316		

⁽¹⁾ As % of the number of subscribed shares, including the treasury shares.

⁽²⁾ As % of the number of subscribed shares, including the outstanding warrants and the treasury shares.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour garanties techniques
Autres provisions

Exercice
1.493.221
1.509.504

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.095.257
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.095.257
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	(42)	1.095.257
--	------	------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	2.779.213
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	2.779.213
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	2.779.213
--	------	------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	9.262

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	9.262
--	------	--------------

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
	3.874.469
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	3.874.469

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
- Impôts
- Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
	1.498.983
9076	
9077	
	6.842.243

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- Charges à imputer
- Produits à reporter
- Plan FOP

Exercice
191.430
5.837.033
200.588

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventes Broadcast

Ventilation par marché géographique

Asie - Pacifique

Amérique du Nord et Amérique Latine

Europe

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	113.217.888	68.538.646
	16.514.029	22.824.074
	66.618.551	21.973.819
	30.085.308	23.740.753
740	167.742	249.095
9086	356	341
9087	336,4	328,5
9088	555.051	536.953
620	18.812.334	18.133.097
621	4.996.361	4.785.528
622	1.380.201	1.348.228
623	3.645.518	633.879
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	56.474	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	20.114.611	1.730.142
Reprises	9111	17.585.977	592.049
Sur créances commerciales			
Actées	9112	179.677	690.146
Reprises	9113	789.205	1.160.308
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	1.225.913	562.870
Utilisations et reprises	9116	28.417	337.300
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	185.578	141.247
Autres	641/8	78.056	343.083
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	2	2
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	3.728	3.054
Frais pour la société	617	78.516	88.347

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Produits financiers divers

Ecart de conversion des devises

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Charges financières diverses

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	276.677	280.717
9126		
754	623.750	1.207.591
	242.215	258.752
	889.052	
6501		
6502		
6510	6.639	1.200.041
6511	2.333.803	
653		
6560		
6561		
654	550.111	905.406
655		647.999
	417.137	300.480

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.321	4.304.896
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	1.321	560
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.321	560
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		4.304.337
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		4.304.337
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

	Exercice
RDT	-1.032.175
DNA	-1.106.404
Réserves occultes	126.896
DRI	-15.555.373
DPI	-5.356.372
Réductions de valeur sur actions propres	6.639
Subsides exonérés	-276.677
Provisions imposables	891.478
Base minimale	406.161

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	9.360.547
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.027.644	2.946.997
9146	659.203	496.580
9147	5.634.732	5.953.189
9148	3.968.491	40.221

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	37.309.531
91621	18.598.298
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME****Marchandises achetées (à recevoir)**

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

Codes	Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de ventes

Exercice
1.493.221

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Depuis le 1er avril 2002, EVS a mis en place un régime de plan de retraite à cotisations définies conformément au règlement de régime de pension sectoriel pour les salariés du secteur des fabrications métalliques (Commission paritaire 209). Il prévoit le versement d'une prime annuelle égale à un pourcentage du salaire soumis à l'ONSS de chaque employé. Cette prime est à charge patronale exclusivement. Le taux de prime est fixé par les CCT du secteur. En outre, depuis le 1er janvier 2012, les employés d'EVS en Belgique sont automatiquement affiliés à un second plan de pension souscrit auprès d'AG Insurance. EVS contribue à ce plan (y compris les frais de gestion, les primes d'assurance vie, d'invalidité et d'exonération des risques) à raison de 3% du salaire annuel brut.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les rendements garantis par les compagnies d'assurance sont la plupart du temps inférieurs ou équivalents au taux minimum garanti par la loi. Dès lors que le Groupe ne s'est pas couvert totalement pour son risque de rendement par le biais d'un contrat d'assurance, il convient de comptabiliser une provision. Les plans chez EVS sont financés au travers de polices d'assurance de groupe. Les contrats font l'objet d'un taux d'intérêt contractuel garanti par la compagnie d'assurance. Lorsqu'un sous-financement apparaît, ce déficit est couvert par le fonds de financement et si celui-ci s'avère insuffisant, des cotisations supplémentaires sont versées par l'employeur.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Autres garanties

Exercice
834.446

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	15.512.521	15.345.536
(280)	5.454.027	5.454.027
9271		
9281	10.058.493	9.891.508
9291	10.006.907	8.089.656
9301		
9311	10.006.907	8.089.656
9321		
9331		
9341		
9351	3.692.887	4.500.300
9361		
9371	3.692.887	4.500.300
9381		
9391		
9401		
9421	1.225.863	1.525.374
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253	99.000	99.000
9263	99.000	99.000
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353	44.060	
9363		
9373	44.060	0
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	979.549
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	111.200
95061	7.500
95062	
95063	36.060
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S)
ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3:65, §4 ET §5 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507	149.200
95071	7.500
95072	
95073	36.060
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Règles d'évaluation des comptes sociaux

1.1. Actif

Généralités

Les comptes annuels sont établis dans le respect de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Immobilisations incorporelles / Recherche et développement

Les frais liés aux projets de recherche et développement sont activés au bilan à concurrence des coûts des prestataires externes ainsi que des coûts salariaux des personnes affectées aux projets. Seules sont activées les charges supportées au cours de l'exercice en relation avec des projets de R&D dont l'utilité pour l'entreprise ainsi que leur praticabilité technique est démontrée. Ces actifs sont amortis en fonction des principes comptables généralement admis en la matière, tout en considérant une durée maximum de 3 ans.

Amortissement du goodwill DYVI

La durée d'utilisation de la technologie DYVI a été estimée à 5 ans, par conséquent, il a été décidé, conformément à l'article 61 §1er de l'A.R. C.Soc, de répartir les amortissements sur une durée de 5 années.

Frais d'établissement et immobilisations corporelles

Les frais d'établissement et immobilisations corporelles sont repris dans le bilan à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

Rubrique Taux d'amortissement

Frais d'établissement 33 % à 100 %

Constructions 5 %

Frais d'architectes et experts 33 % à 100 %

Matériel roulant 20 % à 33 %

Logiciel et matériel informatique 25 % à 33 %

Mobilier et matériel de bureau 10 % à 33 %

Installations, machines et outillage 10 % à 33 %

Autres immobilisations corporelles 25 % à 33 %

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition et des réductions de valeur sont comptabilisées en cas de moins-value durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances qui sont reprises dans les immobilisations financières en cas d'incertitudes liées au paiement de celles-ci à l'échéance.

Stocks

Les approvisionnements et marchandises sont évalués à leur prix d'acquisition suivant la méthode des prix moyen pondérés, ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette valeur est inférieure.

Les produits finis sont évalués au coût de revient incluant les frais indirects de production.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré, en fonction du degré d'avancement de l'exécution des commandes concernées, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Comme autorisé par la nouvelle loi, nous procédons au netting des commandes en cours d'exécution et acomptes reçus sur commande. Avant compensation le montant des commandes en cours d'exécution s'élevait à 1.909.293,56 € et les acomptes reçus sur commande s'élevaient à 1.409.592,61 €.

Créances à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sur créances sont actées lorsque la valeur de réalisation estimée de ces créances semble être inférieure à leur valeur nominale et sont reprises si elles ne sont plus nécessaires.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à leur valeur nominale.

1.2. Passif

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et pertes prévisibles auxquels la société est exposée.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions fiscales et sociales sont fixées par l'évaluation de la dette la plus probable.

1.3. Règles de conversion de l'actif et du passif en devises

Les créances, dettes, placements de trésorerie et valeurs disponibles en devises sont inscrits au bilan au cours de la date de clôture. Tant les écarts de conversion positifs que négatifs sont portés en compte de résultats.

1.4. Subsidés et avances récupérables

Conformément à l'avis 138/1 de la C.N.C., les avances récupérables accordées par la Région Wallonne au profit d'activités de recherche appliquée ou de développement sont comptabilisées en produits d'exploitation, et leur remboursement en charges d'exploitation.

Les subsidés en capital accordés par les autorités publiques et relatifs à des investissements d'actifs corporels sont pris en compte à partir de leur date d'attribution et ensuite affectés en produits au prorata des amortissements.

Ils figurent dans les postes VII. Subsidés en capital et IX B. Impôts différés et latences fiscales. Selon les normes comptables, leur amortissement est imputé en produits financiers et en prélèvements sur impôts différés.

1.5. Contrat de location (EVS comme bailleur)

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

a. Locations financières

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

b. Locations simples

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

1.6. EVS se conforme à l'avis de la Commission des Normes Comptables de Belgique (CNC/CBN) sorti en mai 2015 sur le traitement comptable du "Tax Shelter" pour les conventions-cadres conclues à partir du 1er janvier 2015, de telle sorte que les droits sur les films ne sont désormais plus comptabilisés en actifs circulants.

1.7. Autres informations

En vertu des nouvelles dispositions légales, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être portés à l'actif du bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2021 un montant de EUR 18,3 millions au titre de frais de recherche et développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière. Cette décision se matérialise par une hausse des amortissements de EUR 18,3 millions. Le montant du cash flow généré par la société mère au cours de l'exercice n'est en rien impacté par l'application de cette nouvelle règle d'évaluation.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION 2021

RAPPORT FINANCIER

1. Chiffres-clés consolidés - IFRS (millions d'euros)

	2021	2020	2019	2021/2020
Chiffre d'affaires	137.6	88.1	103.4	+56,2 %
Marge brute %	69,6 %	66,5 %	71,6 %	+3,1Pts
Bénéfice d'exploitation - EBIT	37.1	5.7	23.0	+556,6 %
Marge d'exploitation (EBIT) %	27,0 %	6,4 %	22,3 %	+20,6Pts
Impôts sur le résultat	-2.8	2.8	-3.3	-198,7 %
Bénéfice net, part du groupe	34.9	7.2	19.6	+385,7 %
Rentabilité nette (%)	25,4 %	8,2 %	19,0 %	+17,2Pts

2. FAITS MARQUANTS

2021 a été une année record pour EVS sur un marché qui se remet progressivement de l'impact de la pandémie et où les clients adoptent rapidement de nouvelles solutions, une tendance accélérée par les expériences liées au COVID-19.

Les prises de commandes ont été importantes tout au long de l'année, et nous avons clôturé l'année 2021 sur un niveau record. Ces résultats au niveau des commandes nous ont permis non seulement de booster notre chiffre d'affaires pour 2021, mais aussi de bien nous positionner pour l'année 2022. Notre carnet de commandes en début d'année a atteint de nouveaux records.

2021 a été une année très fructueuse pour notre pilier de marché LSP (Live Service Providers), malgré la persistance de la pandémie. Non seulement la plupart des événements ont eu lieu et ont été diffusés avec succès - grâce à la créativité de nos clients LSP - mais les nouvelles conditions ont projeté nos clients dans le futur avec l'adoption de nouvelles pratiques. Certains de nos clients ont récupéré leurs plans initiaux mis en suspens en 2020, ce qui a entraîné un rattrapage des revenus qui auraient dû être comptabilisés en 2020. D'autres clients se sont rendus compte des avantages que présentent les nouvelles solutions d'EVS pour relever les défis du nouveau monde et ont signé un partenariat à long terme avec EVS en confirmant la mise à niveau de l'ensemble de leur parc de serveurs de replay, donnant lieu à des commandes pluriannuelles.

Dans le pilier de marché LAB (Live Audience Business), les impacts du Covid ont été moindres et il n'y a donc pas eu de réel effet de rattrapage. Les premiers contrats de modernisation ont été livrés et les systèmes sont aujourd'hui opérationnels. Les commandes concernant les nouveaux projets de modernisation continuent d'affluer et soutiennent la croissance de ce pilier de marché (+28 % par rapport à 2020, +38 % par rapport à 2019). EVS a également signé un contrat-clé avec la RTBF pour la co-conception d'une nouvelle solution – basée sur Cerebrum – exploitant de nouvelles technologies (IP, IA, SW...) pour réinventer les méthodes de production, apportant plus de flexibilité pour améliorer la productivité de la création de contenu en direct.

Les années 2021 et 2022 constituent un enchaînement particulier pour les grands événements et le pilier du marché BER (Big Events Rental). Les événements majeurs de l'été 2021 ont été un succès, adoptant pour la première fois la nouvelle génération de produits comme LSM-VIA ou MediaHub déployés en mode hybride, certaines parties étant déployées dans le cloud, et d'autres sur place, par le diffuseur hôte. Les diffuseurs hôtes des grands événements de 2022 ont également confirmé leur confiance en EVS, ce qui s'est traduit par une part significative de BER dans les recettes comptabilisées pour 2022.

D'un point de vue régional, toutes nos zones géographiques ont obtenu de bons résultats : toutes nos régions ont affiché une croissance, non seulement par rapport à l'exercice 2020, mais également par rapport à l'exercice 2019.

L'acquisition d'Axon porte ses fruits. Avec la conception de la nouvelle solution de routage vidéo évolutive Strada et les premiers succès remportés dans la région NALA, EVS renforce sa position sur le marché des solutions d'infrastructure média et atteste de l'efficacité de l'acquisition d'Axon en s'appuyant à la fois sur des produits solides et sur la connaissance de sa clientèle.

EVS a également poursuivi le déploiement de workflows hybrides. Grâce au lancement de XtraMotion, vendu par le biais des « crédits EVS », nos clients peuvent générer de l'émotion à l'aide de rediffusions au ralenti et de temps forts produits dans le cloud à un prix beaucoup plus abordable qu'avec des caméras dédiées, comme en atteste notre partenariat avec Fox Sports US. La solution MediaHub, qui a fait ses preuves dans le cadre de grands événements, est également disponible en version SAAS pour présenter le contenu du radiodiffuseur hôte dans le

monde entier et permettre une meilleure monétisation du contenu en direct et en quasi-direct. Le modèle commercial « à la demande » et SAAS commence à gagner du terrain dans notre secteur.

Pour en revenir à la performance financière, outre un nombre record de commandes enregistrées, EVS a noté des résultats très solides en matière de recettes en 2021. La performance de la marge brute est très solide, s'établissant à 69,6 %, avec un impact limité en 2021 des hausses de prix associées à la pénurie sur le marché des composants. Le mode de croissance et les perspectives d'avenir ont entraîné une accélération des dépenses, principalement au second semestre. En conséquence, les dépenses d'exploitation ont enregistré une faible croissance à deux chiffres par rapport à 2020. Cette comparaison est aussi toujours affectée par l'intégration d'Axon en mai 2020. Outre des investissements supplémentaires dans le personnel pour maintenir et alimenter notre croissance, nous avons enregistré des dépenses pour soutenir notre stratégie de transformation des activités. EVS note un EBIT s'élevant à 37,1 millions d'euros, générant une marge d'exploitation de 27,0 %.

Pour 2022, tous les indicateurs internes sont au vert pour assurer une année solide, avec un carnet de commandes affichant une croissance de 16 % pour l'année. Il existe toutefois des risques à l'échelle mondiale que nous devons continuer à gérer de façon proactive. Tout d'abord, la pénurie sur le marché des composants pourrait entraîner une érosion de notre marge brute. De plus, il y a un risque de retards de livraison supplémentaires, le marché de l'approvisionnement était très imprévisible et instable. À ce jour, EVS a réussi à gérer ces risques en s'assurant de la proactivité de ses équipes de chaîne d'approvisionnement, de production, et d'achat. Un autre risque macro-économique est lié à l'inflation croissante.

Pour 2022, EVS bénéficiera d'une deuxième année consécutive de Big Event Rentals. Ce pilier de marché devrait atteindre environ 9,0 millions d'euros de recettes en 2022.

En matière de stratégie, nous lancerons le chapitre suivant de notre projet PLAYForward : nous lancerons le mode « Switch to Growth » dans le cadre duquel nous continuerons à investir dans la croissance future, et devrions tirer parti de notre stratégie d'acquisition.

Les dépenses d'exploitation devraient afficher une croissance comprise entre 5 et 10 % en 2022, alimentée par l'inflation, mais aussi par l'expansion de nos effectifs et de nos dépenses liées à notre stratégie de transformation des activités.

Sur la base des indicateurs de l'entreprise, EVS prévoit pour 2022 un chiffre d'affaires situé dans une fourchette de 125 à 140 millions d'euros. EVS constate une augmentation de l'impact des pénuries mondiales dans la chaîne d'approvisionnement de composants électroniques, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre génération de revenus.

3. STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME

EVS se concentre sur la fourniture de « solutions de direct » standard avec des processus de production personnalisés basés sur des solutions modernisées utilisant les dernières technologies (IP, AI, virtualisation, micro-services, Open API, Cloud).

EVS souhaite s'adresser à une clientèle plus large grâce à :

- un renforcement des solutions convergentes, en profitant de la position acquise dans les sports pour étendre ses services à l'actualité et au divertissement,
- une poursuite du développement de solutions destinées à des clients plus petits grâce à des solutions à plusieurs niveaux de tarification,
- un meilleur support des partenaires des chaînes afin de s'adresser à de nouveaux clients de plus petite taille.

Enfin, au travers de partenariats et d'acquisitions stratégiques, EVS entend étoffer progressivement son portefeuille de produits afin d'accroître son empreinte à la fois chez les clients existants et chez les nouveaux clients dans plusieurs segments.

EVS veut également profiter de SW pour proposer de nouveaux modèles économiques flexibles qui faciliteront la transition d'un modèle CAPEX (investissement unique) à un modèle OPEX (revenus récurrents), ce qui préservera les revenus à moyen terme en évitant les sacrifices sur les prix destinés à favoriser les investissements.

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

EVS a réalisé un chiffre d'affaires de 137,6 millions d'euros en 2021, en hausse de 56,2 % par rapport à 2020 (+39,6 % à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements).

Tous nos piliers de marché ont enregistré de bonnes performances en 2021, chaque pilier de marché enregistrant une croissance non seulement par rapport à 2020 mais aussi par rapport à 2019. Les recettes des solutions en LSP (Live Service Providers) ont représenté 37,7 % du revenu total du groupe, avec une croissance de 71,7 % par rapport à 2020. Les recettes du LAB (Live Audience Business) ont représenté 52,5 % des recettes totales au cours

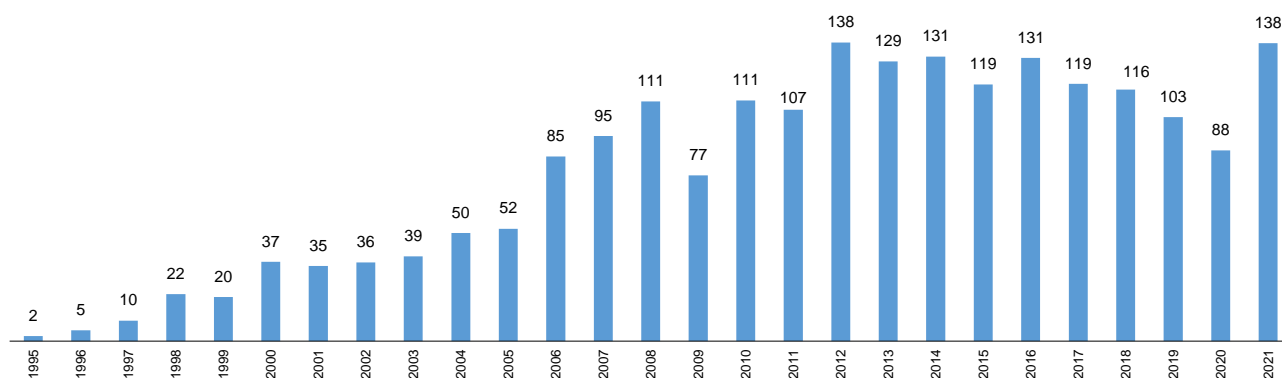
du deuxième semestre 2021, affichant une croissance de 27,5 %. Les locations liées à de grands événements ont représenté 9,8 % des recettes totales, bénéficiant d'événements de 2020 reportés suite à la pandémie.

D'un point de vue régional, chaque région a contribué aux solides résultats et a affiché une croissance par rapport à 2020 mais aussi par rapport à 2019. En 2021, les ventes réalisées en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (« EMEA »), hors locations liées aux grands événements, ont atteint 63,5 millions d'euros (+54,9 % par rapport à 2019).

Les ventes (hors locations liées aux grands événements) en Amérique (« NALA ») se sont élevées à 37,5 millions d'euros (+30,5 % à taux de change constant).

Dans la région Asie-pacifique (« APAC »), les ventes (hors locations liées aux grands événements) ont atteint 23,1 millions d'euros (+19,6 % à taux de change constant).

Évolution du chiffre d'affaires (millions d'euros)



Chiffre d'affaires par région

Chiffre d'affaires pour la période YTD (milliers d'euros)	APAC hors événements	EMEA hors événements	Amérique hors événements	Locations liées aux grands événements	TOTAL
Chiffre d'affaires 2021	23,077	63,468	37,499	13,534	137,578
Évolution par rapport à 2020 (%)	+19,6 %	+54,9 %	+41,4 %	+967,4 %	56,2 %
Variation par rapport à 2020 (%) à taux de change constant	+19,6 %	+54,9 %	+30,5 %	+967,4 %	+53,0 %
Chiffre d'affaires 2020	19,315	41,002	26,526	1,268	88,111

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement ont atteint 27,1 millions d'euros en 2021, contre 24,0 millions d'euros en 2020. La R&D ne nécessite pas d'investissements importants en matériel, car les ingénieurs et programmeurs travaillent directement et principalement sur les machines destinées à la vente ou sur des serveurs pour la mise au point des logiciels. Par ailleurs, les marchés dans lesquels EVS opère et qui se caractérisent par une évolution très rapide des technologies utilisées ainsi que l'impossibilité de prédire les bénéfices futurs que les développements en cours sont susceptibles de générer, ont conduit le Conseil d'Administration d'EVS à conclure que les critères de l'IAS38.57 n'étaient pas rencontrés. Par conséquent, les frais de développement encourus en 2021 ne peuvent pas être activés.

Depuis le quatrième trimestre de 2010, EVS tient compte d'une dispense de précompte professionnel accordée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de recherche et de développement selon certains critères prévus par l'article 273 du Code belge des impôts sur le revenu (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes, ce montant vient en déduction des charges de R&D.

Depuis 2015, EVS bénéficie également de réductions d'impôts sur les revenus liés à la R&D en France. Ce montant vient également en déduction des dépenses de R&D. En 2021, il s'élevait à 0,4 million d'euros.

À compter de 2021, Axon NL bénéficie de réductions d'impôts sur les revenus liés à la R&D aux Pays-Bas. Ce montant vient également en déduction des dépenses de R&D. En 2021, il s'élevait à 0,4 million d'euros.

Enfin, EVS bénéficie en Belgique du régime « Innovation Box » depuis le deuxième semestre de 2016. Ce régime permet aux sociétés belges de bénéficier de déductions sur les profits générés par des revenus de l'innovation.

6. EMPLOI

Répartition du personnel par département (en équivalents temps plein) :

	Services Corporate	Recherche & développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2019	59	237	58	110	464
31 déc. 2020	65	272	94	119	550
31 déc. 2021	69	268	81	133	551

Au 31 décembre 2021, EVS occupait au total 551 personnes (équivalents temps plein), dont 6 membres du personnel de direction, soit une hausse de 0,2 % par rapport à la fin de l'exercice 2020. Le coût total des rémunérations s'élève à 47,3 millions d'euros en 2021, contre 40,2 millions d'euros en 2020. En 2021, la société a occupé en moyenne 547 personnes, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2020 (514).

7. RESULTATS

7.1. Chiffres-clés 2021

IFRS - millions d'euros, sauf bénéfice par action, exprimé en euros	1S21 Revu	2S21 Non audité	2021 Audité
Chiffre d'affaires	61.8	75.8	137.6
Marge brute	42.6	53.2	95.8
Marge brute %	68,9 %	70,3 %	69,6 %
Bénéfice d'exploitation – EBIT	15.4	21.7	37.1
Marge d'exploitation – EBIT %	24.9%	28,6 %	27,0 %
Bénéfice net – part du groupe	15.6	19.3	34.9
Bénéfice de base par action	1.16	1.44	2.60

7.2. Commentaires sur les résultats

La marge brute consolidée a atteint 69,6 % en 2021, par rapport à 66,5 % en 2020 suite à un mix produits favorable. Les charges d'exploitation ont augmenté de 11,0 % par rapport à l'année précédente : une fois corrigées de l'intégration d'Axon et de quelques hausses de dépenses suite aux évolutions de la situation liée au COVID, la hausse est principalement associée à des dépenses liées aux revenus (rémunération variable...) et à des dépenses liées à notre stratégie globale de transformation des activités. En 2021, la marge d'exploitation (EBIT) était de 27,0 % à 37,1 millions d'euros. Les impôts sur le résultat s'élèvent en 2021 à 2,8 millions d'euros, pour un taux d'imposition effectif de 7,5 %, principalement en raison du régime belge de déduction pour revenus d'innovation et d'autres incitants fiscaux en faveur de la R&D. Un avantage fiscal exceptionnel de 0,5 million d'euros a été enregistré, en rapport avec une restitution datant de 2016.

Le bénéfice net du groupe a totalisé 34,9 millions d'euros en 2021, contre 7,2 millions d'euros en 2020. Le résultat de base par action a atteint 2,60 euros pour l'exercice 2021, contre 0,53 euros pour l'exercice 2020.

7.3. Données par action (euros)

	2021	2020	2019	2021/2020
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13,400,624	13,668,612	14,016,921	-2%
Bénéfice net de base, part du groupe	2.60	0.53	1.40	390,6 %

8. BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL

EVS présente un bilan toujours solide, avec une situation de trésorerie nette de 54,9 millions d'euros et un faible niveau d'endettement (dont 13,4 millions d'euros sont liés aux contrats de location), ce qui se traduit par un total de fonds propres représentant 73,3% du total du bilan à la fin décembre 2021.

Les terrains et constructions comprennent principalement le nouveau siège social de Liège, ainsi que le droit d'usage des bureaux à l'étranger. Les amortissements annuels sur les immobilisations incorporelles, les terrains et les bâtiments (y compris les actifs liés au droit d'utilisation) et les autres immobilisations corporelles s'établissent à 7 millions EUR. Le passif comprend 17,3 millions d'euros de dettes financières (en ce compris leurs composantes à court et à long terme), principalement liées aux dettes de location, pour 13,4 millions d'euros, et aux emprunts, pour 3,9 millions d'euros.

La trésorerie nette provenant des activités opérationnelles s'élève à 38,7 millions d'euros en décembre 2021, contre 19,2 millions d'euros en décembre 2020. Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 72,1 millions d'euros. Cette augmentation par rapport à la fin de l'exercice 2020 s'explique

principalement par une croissance de la trésorerie nette attribuable aux activités d'exploitation, ainsi que par une baisse globale de la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement. L'augmentation de la trésorerie nette utilisée dans les activités de financement s'explique principalement par le paiement d'un acompte sur dividende et d'un dividende final en 2021 (ce qui n'était pas le cas pour 2020).

À la fin du mois de décembre 2021, 14 327 024 actions EVS étaient en circulation, dont 925 140 étaient détenues par la société. En 2021, 158 600 nouveaux bons de souscription ont été octroyés à divers membres du personnel et aucun exercice n'a eu lieu. Ainsi, aucune action n'a été utilisée pour l'exercice de bons de souscription par les collaborateurs et 28 000 bons de souscription ont été annulés. Fin 2021, 456 432 bons de souscription étaient en circulation avec un prix d'exercice moyen de 19,89 euros et une échéance moyenne en novembre 2025. Des informations supplémentaires sont disponibles dans la note 5.4.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 18 mai 2021 a approuvé l'attribution de 3 067 actions aux collaborateurs d'EVS (attribution de 10 actions à chaque membre du personnel au prorata de son temps d'occupation effectif ou assimilé en 2020) en récompense de leur contribution aux succès du groupe.

9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre 2021, 1,5 million d'euros de provisions couvraient raisonnablement des garanties techniques.

10. GESTION DES RISQUES

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport financier annuel et au point 5.1 de la Déclaration de gouvernance d'entreprise. La Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des mesures pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur.

De plus amples informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et politiques de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée figurent dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise (point 5.1) et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans l'annexe 27.2.

11. INVESTISSEMENTS

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel.

La politique du groupe consiste à détenir ses propres installations en Belgique et à les financer partiellement sur fonds propres et partiellement à l'aide d'emprunts bancaires à long terme. Les terrains et constructions avaient une valeur comptable nette de 52,7 millions d'euros au 31 décembre 2021 (dont 10,7 millions d'actifs au titre du droit d'utilisation).

12. CAPITAL ET FILIALES

EVS Broadcast Equipment SA dispose d'un capital de 8 772 323 euros, représenté par quatorze millions trois cent vingt-sept mille et vingt-quatre actions (14 327 024) sans désignation de valeur nominale.

13. PERSPECTIVES 2022

Orientation financière

Nous voyons le marché LSP poursuivre la transition de l'infrastructure vers l'UHD. La rediffusion LSM-VIA et ses capacités IP soutiendront la transition vers les serveurs vidéo live XT-VIA pour les clients LSP désireux de recourir à des solutions de production à distance.

Les clients LAB poursuivent la transformation mise en œuvre pour faire face aux perturbations qui frappent l'industrie des médias en privilégiant des solutions plus larges et plus flexibles et en exigeant davantage de support pour recourir également à des solutions de production à distance.

Compte tenu du carnet de commandes, LAB devrait être le pilier de marché qui soutiendra le plus la croissance du chiffre d'affaires en 2022 avec la poursuite des projets de modernisation. Nous constatons également que nous avons réussi à remplir notre « carnet de commandes à long terme » (au-delà de 2022). Ceci résulte de la disponibilité des offres OPEX, des commandes SLA couvrant des périodes plus longues et de la reconnaissance des revenus pluriannuels liés aux grands contrats de modernisation. Nous avons l'intention d'accroître nos revenus récurrents en plaçant des recettes de ventes récurrentes à long terme.

Le chiffre d'affaires généré en 2022 par les locations liées aux grands événements sera influencé par la tenue des grands événements sportifs de l'hiver, représentant des revenus d'environ 9,2 millions d'euros.

Le carnet de commandes pour 2022 s'élève à 41,8 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit +34,0 % (hors locations liées aux grands événements) par rapport à l'année dernière à la même date (31 décembre). EVS a également un carnet de commandes de 9,2 millions d'euros pour des locations liées aux grands événements.

En plus de ce carnet de commandes pour 2022, EVS a déjà 12,9 millions d'euros de commandes à facturer en 2023 et au-delà.

Tous les indicateurs de l'entreprise sont au vert pour assurer une année 2022 solide. EVS prévoit des recettes comprises entre 125 et 140 millions d'euros. EVS constate une augmentation de l'impact des pénuries mondiales dans la chaîne d'approvisionnement de composants électroniques, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre génération de revenus en 2022.

Les dépenses d'exploitation continueront d'augmenter de 5 à 10 % en raison de l'inflation et d'embauches supplémentaires pour maintenir et alimenter notre croissance. L'évolution ultérieure de l'inflation est susceptible d'avoir un impact sur cette évaluation.

14. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite au conflit en Ukraine, EVS surveille et respectera les sanctions internationales infligées à la Russie et à la Biélorussie dans le cadre de ses activités dans ces régions. EVS estime que le respect de ces sanctions ne devrait pas avoir d'incidence sur ses résultats commerciaux étant donné que les recettes pour ces régions ne sont pas significatives.

15. PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration a décidé de faire part de son intention de verser un dividende brut de base correspondant à 1,00 euro par action pour l'année 2021.

Par ailleurs, EVS souhaiterait honorer ses intentions passées en termes de distribution de dividendes (intention de distribuer 1,00 EUR par action par année pour la période allant de 2018 à 2021). Par conséquent, après des conditions de marché difficiles en 2020, liées à la pandémie, EVS propose exceptionnellement de distribuer un dividende brut supplémentaire : un premier dividende brut exceptionnel de 0,50 EUR par action en mai 2022, et un second dividende brut exceptionnel de 0,50 EUR par action en mai 2023. Tout cela est évidemment sujet aux conditions de marché et à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

Un acompte sur dividende de 0,50 EUR a été versé en novembre 2021. Le dividende final s'élèvera dès lors à 1,00 EUR, sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires le 17 mai 2022.

Pour les 3 années suivantes, EVS propose de renouveler sa politique de dividende. Une proposition sera présentée à l'assemblée générale des actionnaires. Notre ambition est de distribuer un dividende brut total de 1,10 EUR par action pendant la période 2022-2024, sous réserve des conditions de marché et de l'approbation par l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022.

La proposition de dividende pour 2021 et au-delà se résume comme suit :

En € par année fiscale par action	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Dividende de base	1,00	1,10	1,10	1,10
Dividende additionnel exceptionnel	0,50	0,50	0,00	0,00
Dividende total	1,50	1,60	1,10	1,10

Le Conseil d'administration propose en outre de distribuer des parts de la société aux collaborateurs dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires. Ces actions sont basées sur une participation bénéficiaire de 2 % de l'EBIT annuel. En supposant un prix d'action moyen de 21 €, cela représenterait un total de 56 actions à distribuer par collaborateur (seuls les collaborateurs belges sont concernés). Le nombre exact d'actions devra être calculé ultérieurement, en fonction du prix d'action moyen à la clôture des 30 derniers jours précédant la publication de l'invitation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et distribué à tous les collaborateurs belges.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code belge des sociétés et des associations (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2021.

1. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé dès 2006 une Charte de gouvernance d'entreprise (la « Charte »). Jusqu'au 31 décembre 2019, cette charte était basée sur le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 (le « Code 2009 »). Le Conseil d'administration a revu et mis à jour cette charte fin 2019 pour tenir compte du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et continuera à le faire chaque fois que ce sera nécessaire. Ce document et sa mise à jour sont intégralement disponibles sur le site internet du groupe (www.evs.com).

La Charte adoptée par le Conseil d'administration respecte la plupart des dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations au Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 se justifiaient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et explique les raisons des dérogations.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat compris entre un an et quatre ans. Au 31 décembre 2021, le Conseil se composait de six membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas d'égalité, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêts, les personnes concernées ne prennent part ni aux débats ni au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur en raison d'un décès, d'une démission ou autre, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée générale, lors de la réunion suivante, procède à l'élection définitive.

Plusieurs documents d'information sont remis aux membres à chaque séance du Conseil, ou avec la convocation : rapports, résultats financiers, memorandum d'investissements et autres documents liés aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises durant l'année 2021 et a notamment discuté des sujets suivants : revue stratégique, changements de direction, R&D et développements de produits, suivi des filiales, gestion des liquidités, évaluation de l'impact de la crise du Covid sur les collaborateurs, situation commerciale et financière de l'entreprise, rapports intermédiaires 2021, budget 2022 et plan d'entreprise quinquennal, examen de projets d'acquisition et de partenariat, préparation des communiqués de presse et de l'Assemblée générale, gestion des mandats d'administrateur et évaluation du fonctionnement du Conseil.

3. COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué un Comité d'audit et un Comité des nominations et des rémunérations afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller sur ces sujets. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'administration.

3.1. Comité d'audit

Le Comité d'audit se compose de quatre administrateurs non exécutifs. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 7:99 du Code belge des sociétés et des associations. Plus généralement, il assiste le Conseil d'administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et est notamment chargé de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2021, en présence, pour la plupart des points, du CEO, du CFO et du Commissaire.

Au sein du Comité d'audit, conformément à l'article 3:6 du Code belge des sociétés, Philippe Mercelis (plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers), Chantal De Vrieze (diplôme en droit, et de nombreuses années d'expérience dans des fonctions exécutives, notamment au sein des groupes Altran et Econocom), Martin DePrycker (titulaire d'un doctorat en informatique et d'un MBA de l'université d'Anvers) et le président du Conseil d'administration également membre du Comité d'audit détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.

3.2. Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de quatre administrateurs indépendants non exécutifs. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 7:100 du Code belge des sociétés et des associations. Plus généralement, il assiste le Conseil d'administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la politique de rémunération, d'examen et d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société ainsi que des mesures d'incitation à long terme et des rémunérations variables et de la politique en matière de primes. Il assure également un suivi et formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des membres du conseil. Les membres du comité des nominations et des rémunérations s'est réuni cinq fois en 2021.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration était composé comme suit :

	Administrateur depuis	Comité d'audit	Comité des nominations et des rémunérations	Terme du mandat	Activité en 2021		
					Présences CA (7)	Présences Comités (4 – Co d'audit) (5 – Co des rém.)	
Michel COUNSON	Administrateur délégué	1994			Mai 2024	7/7	0
Innoconsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	2016	Membre	Membre	Mai 2024	7/7	9/9
7 Capital sprl, représentée par Chantal DE VRIEZE	Administrateur indépendant	2017	Membre		Mai 2025	7/7	4/4
Philippe MERCELIS¹	Administrateur indépendant	2019	Président	Membre	Mai 2023	4/7	6/9
Accompany You sprl, représentée par Anne CAMBIER	Administrateur indépendant	2019		Président	Mai 2023	7/7	5/5
The House of Value – Advisory & Solutions BV, représentée par Johan DESCHUYFELEER	Président et Administrateur indépendant	2020	Membre	Membre	Mai 2024	7/7	9/9

Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware et administrateur délégué de la société, Michel COUNSON est diplômé de l'Institut Électronique de Liège depuis 1982. Il commence sa carrière en 1983 comme Hardware Engineer chez TECHNIQUE DIGITAL VIDEO S.A. avant de créer sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L., en 1986. Cette société travaille en partenariat avec EVS sur de nombreux projets. Les deux sociétés fusionnent en 2000.

Martin DE PRYCKER (1955)

Martin De Prycker (représentant InnoConsult bvba) a été nommé Observateur du Conseil d'administration d'EVS en novembre 2015. Il est administrateur indépendant d'EVS depuis mai 2016. Il est Directeur associé de Qbic Fund (un fonds interuniversitaire supportant des spin-off en Belgique) et Administrateur délégué d'InnoConsult (société de consultance spécialisée dans la gestion de l'innovation et les solutions ICT). De 2009 à 2013, il est Fondateur et Administrateur délégué de Caliopa, (une start-up spécialisée en photonique sur silicium permettant le transport de centaines de Gbps sur fibre optique). Entre 2002 et 2009, il est CEO de Barco (fabricant d'équipement et de logiciels de visualisation basé en Belgique). Sous sa direction, il spécialise et développe l'entreprise sur les marchés utilisant les écrans et cède les lignes de produits non essentielles. Avant cela, il a été CTO et membre du Comité de direction d'Alcatel-Lucent. Préalablement à sa fonction de CTO, il a permis à Alcatel-Lucent de devenir le leader mondial du marché des accès à haut débit. Il est membre des Conseils d'administration de Proximus, Newtec (société belge qui conçoit, développe et fabrique des équipements et technologies pour les communications par satellite), Anteryon, Track4C et Venture Spirit. M. De Prycker est titulaire d'un Doctorat en sciences informatiques, d'une Maîtrise en électronique de l'Université de Gand et d'un MBA de l'Université d'Anvers.

¹ Philippe Mercelis, pour des raisons personnelles, n'a pas pu être présent et a dès lors été excusé pour indisponibilité pour 3 réunions du Conseil d'administration, 2 réunions du Comité des nominations et des rémunérations et 1 réunion du Comité d'audit.

Chantal DE VRIEZE (1961)

Chantal De Vrieze (représentante permanente de 7 Capital sprl) est CEO d'Econocom Benelux depuis octobre 2016. Elle débute sa carrière en 1984 chez AGFA, puis passe à la Banque Van Breda où elle se forge une solide expérience en Sales et Marketing. Entre 2003 et 2015, elle occupe successivement les fonctions de Sales Director et de Managing Director d'Econocom Benelux, puis de membre du Conseil d'administration d'Econocom Group (fournisseur européen de solutions numériques B2B). En juin 2015, elle devient Country Manager d'Altran Belgium (groupe international de conseil en innovation et ingénierie avancée). Elle est licenciée en Droit de l'Université de Gand (RUG). Chantal De Vrieze est par ailleurs membre du Conseil d'administration d'Axa Belgium, de Guberna (Institut belge des Administrateurs) et d'Agoria, et membre du Comité stratégique de la FEB.

Philippe MERCELIS (1963)

Philippe Mercelis commence sa carrière chez ING (anciennement BBL) en 1987. Il y occupe des postes de Back Office Manager, Product Manager Lending B2B, B2B Marketing Director et plusieurs fonctions commerciales à la fois dans la banque commerciale et les secteurs des assurances. Il est également administrateur et membre du Comité de direction d'ING Lease et d'ING Commercial Finance.

En plus de ces fonctions, il occupe plusieurs postes notamment dans des fonds d'investissement en private equity et public equity.

Philippe Mercelis est actuellement Head of Corporate Banking Brussels - Brabant chez Belfius Bank.

Anne CAMBIER (1970)

Anne Cambier (représentante permanente d'Accompany you SRL) dirige sa propre société de consultance. Au cours de sa carrière, elle développe peu à peu une passion pour les aspects humains de l'entreprise, en particulier les modèles de compétences et de leadership dans le contexte de transitions technologiques.

De 1999 à 2015, elle travaille pour Orange Belgique où elle contribue à la croissance rapide de la téléphonie mobile en Belgique. Chez Orange, elle acquiert une vaste connaissance transversale des activités en dirigeant plusieurs départements dans le domaine commercial, les opérations clients, la chaîne logistique et les achats avant d'assumer la responsabilité de Chief People Officer.

Anne commence sa carrière en 1992 chez Accenture où elle travaille pour plusieurs clients corporate en Europe, principalement dans le secteur industriel et les services d'utilité publique.

Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil en mécanique à l'École Polytechnique de Louvain (UCLouvain) et d'un Executive Master in Management à la Solvay Brussels School (SBS).

Johan DESCHUYFFELEER (1958)

Johan Deschuyffeleer (représentant permanent de The House of Value BVBA - Advisory and Solution BV) a plus de 35 ans d'expérience dans le secteur des TIC et de la technologie.

Après plusieurs postes au début de sa carrière, en tant qu'ingénieur et manager chez Siemens et Hewlett-Packard, Johan devient Managing Director Belux chez Compaq. Il retourne ensuite chez Hewlett Packard, d'abord comme Managing Director Belux, puis pour remodeler la stratégie commerciale globale de la Silicon Valley. Il dirige alors la division Technology Services EMEA puis la division Technology Consulting WW. Aujourd'hui, Johan est président du conseil d'administration d'Orange Belgium et administrateur chez AE, Automation et GIMV.

Johan est ingénieur industriel de formation et a également étudié le management intermédiaire à la Vlerick Management School.

4. GESTION JOURNALIERE

Le Conseil d'administration a délégué la gestion journalière à un administrateur délégué, au CEO et à un Comité exécutif.

4.1. Comité exécutif

Au 31 décembre 2020², le Comité exécutif se composait de :

- Innovision BV, représentée par Serge VAN HERCK, CEO
- WeMagine Srl, représentée par Veerle DE WIT, CFO
- Ikaro Srl, représentée par Nicolas BOURDON, CMO
- RCG Srl, représentée par Quentin GRUTMAN, CCO
- M2C Srl, représentée par Pierre MATELART, CPO

Michel Couson est également Administrateur délégué, mais ne fait pas partie, à sa demande, du Comité exécutif.

² Les contrats de prestations de services de Sbasyyva, Srl, représentée par Yvan ABSIL, ancien CFO et de Seremia Srl, représentée par Axel BLANCKAERT, ancien CTO, qui ont pris fin respectivement le 4 mars 2021 et le 16 décembre 2021.

Le Comité exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes et des projets, du stade de développement des produits et solutions, du stade de mise en œuvre des projets et des problèmes des clients, et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

La société, consciente de l'importance de maintenir une certaine diversité et une certaine inclusion au sein de son personnel, a également continué à travailler à la diversité d'âge, de genre, d'ethnicité et de background éducatif, professionnel et géographique de son comité exécutif et de l'équipe de haute direction d'EVS en général, et à la diversité de compétences professionnelles en particulier. La diversité et l'ethnicité sont très importantes pour notre société, étant donné la présence mondiale d'EVS. Nous avons la conviction que la diversité et l'inclusion sont des facteurs-clés pour découvrir des talents, avoir les bonnes personnes au bon endroit dans l'organisation et finalement atteindre l'excellence. C'est pourquoi nous attirons l'attention sur la représentation des groupes minoritaires à tous les niveaux. Les membres de notre équipe sont les bienvenus quels que soient leur bagage culturel, leur genre, leur langue maternelle, leur âge, etc. Nous avons une tolérance zéro en ce qui concerne le racisme et la discrimination.

Comme de nombreuses sociétés, EVS évolue vers l'égalité de genre. Assister à des inégalités au sein de nos équipes est inacceptable, en particulier parce que nous sommes axés sur l'humain. Nous voulons créer un contexte inclusif, égalitaire et durable afin de permettre aux individus d'exprimer pleinement leur potentiel. En 2021, notre Conseil d'administration comptait 2 femmes sur 6 membres, notre Comité exécutif (l'équipe de direction) comptait 1 femme sur 6 membres et l'équipe de haute direction d'EVS (appelée la skipper's team) comptait 9 femmes sur 56 membres. Cette dernière est diversifiée à plusieurs niveaux : management, transformation, technologies, software et services, ainsi qu'en termes de diversité géographique et d'exposition internationale de ses membres. À compter de 2022, notre comité exécutif sera encore plus diversifié, car nous accueillerons de nouvelles nationalités au sein de l'équipe (notamment un citoyen espagnol et un citoyen britannique).

4.2. Gestion opérationnelle des filiales

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA depuis Liège (Belgique) : livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Les Conseils d'administration de ces filiales sont principalement constitués de l'Administrateur délégué de la maison-mère, du CEO, du CFO, ainsi que de responsables locaux. Les filiales sont réparties entre les régions (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/Pacifique), elles-mêmes coordonnées chacune par un « responsable de région ». Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par la maison-mère et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

5. CONTROLE DE LA SOCIETE

5.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière du présent rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec le Commissaire de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires, et la prise de mesures correctives ;
- L'évaluation avec le Commissaire et le Comité d'audit des processus à risque dans l'établissement des états financiers et leur correction ;
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe ;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs ;
- La maîtrise des systèmes d'information ;
- La surveillance des règles de prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations ;
- La surveillance des règlements et lois, y compris le suivi des litiges et de leurs possibles implications financières ;
- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus provient de logiciels largement utilisés sur le marché. Des procédures de contrôle sont également mises en place afin d'assurer que celui-ci est maîtrisé en profondeur.

5.2. Audit externe

Depuis l'Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2016, l'audit des comptes statutaires et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA est réalisé par EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU (A-01729), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a une durée de trois ans. Il a été renouvelé pour trois ans en mai 2019.

En 2021, l'ensemble des émoluments relatifs au Commissaire de la maison-mère, EY Réviseurs d'Entreprises SRL (B-00160), représentée par Marie-Laure MOREAU et à son réseau, s'élève à 149 200 euros pour l'ensemble de leurs prestations dans le cadre du mandat de Commissaire.

6. ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2021)

État de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2021 :

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base ⁽¹⁾	% statutaire dilué ⁽²⁾
Michel Counson	835,906	5,8 %	5,7 %
Actions propres EVS	925 140	6,5 %	6,3 %
Degroof Petercam Asset Management	707,679	4,9 %	5,0%
Schroders Plc	424,743	3,0 %	2,9 %
Norges Bank	423,428	3,0 %	2,9 %
Otus Capital Management Limited	820,529	5,7%	5,6%
Ennismore Fund Management	435,497	3,0 %	2,9%
Non déclarés	9 754 102	68,1%	65,8%
Total	14,327,024	100,0 %	
Total hors actions propres	13 401 884		
Warrants en circulation au 31 décembre	456.432		3,1%
Total dilué	14 783 456		100,0 %
Total dilué hors actions propres	13.858.316		

⁽¹⁾ En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

⁽²⁾ En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Depuis le 26 décembre 2018, le capital d'EVS est représenté par 14 327 024 actions. Il y a une seule catégorie d'actions disposant des mêmes droits. Plus d'informations sur le capital de la société sont également disponibles à l'annexe 19 des comptes consolidés.

Le 31 décembre 2021, EVS détenait 925 140 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, 1 274 979 actions sont nominatives, dont 811 528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24 378 actions dématérialisées), 1 157 par EVS, 83 706 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 12 autres actionnaires particuliers. Les comptes EVS auprès d'Euroclear renseignent 13 052 045 actions dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil de 3 % (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5 % (condition imposée par la Loi belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur la base du nombre d'actions en circulation (ex. 14.327.024 actions fin 2021).

7. ASSEMBLEES GENERALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée générale ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2021, elle s'est tenue le 18 mai dans les locaux d'EVS et par conférence vidéo, les actionnaires ayant reçu pour recommandation de voter par proxy en raison de la pandémie de Covid-19. Au total, 99 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 2 695 048 actions, soit 18,8 % du capital d'EVS. Toutes les résolutions ont été acceptées à un taux moyen de votes favorables de 81,11 %.

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée générale extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50 % des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde Assemblée générale extraordinaire sera convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi.

Une Assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 18 mai 2021 mais n'a pas atteint le quorum requis. Une deuxième Assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 7 juin 2021. Au total, 103 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 2 715 549 actions, soit 19 % du capital d'EVS. La proposition (i) de renouveler l'autorisation accordée au Conseil d'administration d'augmenter le capital dans le cadre des articles 7:198 et

suivants du Code des sociétés et des associations et d'accorder l'autorisation au Conseil d'administration d'augmenter le capital dans le cadre de l'article 7:202 du Code des sociétés et des associations, ainsi que (ii) de renouveler l'autorisation accordée au Conseil d'administration d'acquérir et d'aliéner les actions de la société n'a pas été adoptée, car la majorité des trois-quarts des votes émis lors de l'Assemblée générale extraordinaire n'a pas été atteinte. La proposition de refonte des statuts d'EVS afin de les mettre en conformité avec le Code des sociétés et des associations a été approuvée avec 99,9 % de voix favorables à l'Assemblée générale extraordinaire.

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux, mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, conformément à l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses assemblées générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées d'une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

8. DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

La direction d'EVS engage régulièrement le dialogue avec ses actionnaires pour discuter de l'évolution des activités, de la performance et de la stratégie d'EVS, en particulier après la publication de nos rapports d'activités et de nos résultats annuels ou semestriels. Dans ce contexte, le CEO et le CFO ont régulièrement des contacts avec nos plus gros actionnaires et apprécient leur contribution. En outre, nous continuons à tenir compte du feedback que nous recevons de groupes consultatifs d'actionnaires. Enfin, nous répondons souvent aux demandes écrites d'actionnaires, quelle que soit leur taille.

La direction d'EVS a intensifié les interactions avec nos actionnaires en 2021 et continuera à le faire, car nous considérons le dialogue avec les actionnaires comme une grande priorité.

9. DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration examine les résultats de l'exercice écoulé et propose à l'Assemblée générale ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l'intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d'administration peut proposer un dividende qui respectera les besoins de la société en matière d'investissements et d'acquisitions. Depuis son introduction en bourse en 1998, EVS a versé des dividendes chaque année. La société a initié dès 2006 l'octroi d'un dividende intérimaire distribué en novembre.

Pour 2021, le Conseil d'Administration proposera aux actionnaires, lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022, d'approuver la distribution d'un dividende brut total par action de 1,00 EUR pour l'exercice.

En outre, le conseil d'administration propose une distribution exceptionnelle d'un dividende supplémentaire à verser en mai 2022. EVS entend honorer ses intentions passées de distribuer 1,00 EUR par action par année pour la période allant de 2018 à 2021. À ce titre, après des conditions de marché difficiles en 2020 liées au COVID-19, EVS propose de distribuer un dividende brut exceptionnel supplémentaire en deux étapes.

- Un premier dividende brut exceptionnel de 0,50 EUR par action en mai 2022
- Un second dividende brut exceptionnel de 0,50 EUR par action en mai 2023

Tout ce qui précède est sujet aux conditions de marché et à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration propose en outre de distribuer des parts de la société aux collaborateurs dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires. Ces actions sont basées sur une participation bénéficiaire de 2 % de l'EBIT annuel. En supposant un prix d'action moyen de 21 €, cela représenterait un total de 56 actions à distribuer par collaborateur (seuls les collaborateurs belges sont concernés). Le nombre exact d'actions devra être calculé ultérieurement, en fonction du prix d'action moyen à la clôture des 30 derniers jours précédant la publication de l'invitation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et distribué à tous les collaborateurs belges.

Les dividendes sont payables auprès de l'institution financière suivante :
BANQUE ING SA (« Single ESES Paying Agent Euroclear »)
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

10. RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 comme code de référence. EVS s'engage à s'y conformer, sous réserve de certains aspects sur lesquels la société communiquera de façon appropriée. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, le conseil d'administration se réserve le droit d'évaluer et d'adapter l'application de ces normes de bonne gouvernance au vu du domaine d'activité d'EVS, de ses capacités et des contraintes y afférentes, comme décrit ci-dessous :

- Concernant les administrateurs exécutifs, et suite à une étude sur les pratiques et le benchmark dans ce domaine menée en 2021, le conseil d'administration a décidé à ce stade de ne pas appliquer la possibilité de

fixer un seuil minimum d'actions que les membres exécutifs doivent détenir afin d'éviter toute spéculation. Cette position sera réexaminée régulièrement par le conseil d'administration. Bien que cela ne soit pas obligatoire, la majorité des membres du management exécutif sont déjà actionnaires d'EVS.

- S'agissant des administrateurs non exécutifs, et suite à une étude sur les pratiques et le benchmark dans ce domaine menée en 2021, le conseil d'administration a décidé à ce stade de ne pas appliquer la possibilité de permettre à l'administrateur non exécutif de recevoir une partie de sa rémunération sous la forme d'actions de la société, pour éviter le conflit d'intérêts et sauvegarder l'indépendance des administrateurs non exécutifs. Cette position sera réexaminée régulièrement par le conseil d'administration.
- Le comité d'audit se réunit deux fois par an, selon les besoins de la société. Tous les trois ans, il examine les règles de fonctionnement, évalue sa propre efficacité et recommande au conseil d'administration d'apporter les adaptations nécessaires. Compte tenu des changements que la société a connus ces dernières années, le comité d'audit actuel remarque que cette mission n'a pas toujours été accomplie par le passé. Il a donc entrepris de définir les critères d'évaluation ainsi que les analyses devant être effectuées à cette fin. La première évaluation qui résultera de ces analyses a été reprogrammée en 2022.
- Au moins une fois par mois, le management exécutif est censé remettre au comité d'audit le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société pour permettre au comité d'audit de vérifier que les principaux risques (y compris les risques liés à la fraude et au respect de la législation et des règles en vigueur) sont correctement identifiés, gérés et communiqués. Compte tenu des changements que la société a connus ces dernières années, le comité d'audit actuel remarque que cette mission n'a pas toujours été accomplie par le passé. C'est pourquoi il a demandé que la mission fasse l'objet d'une procédure préliminaire visant à confirmer ses compétences et ses responsabilités, qui a débuté fin 2021 et est toujours en cours.
- En principe, le Directeur de la comptabilité du groupe (travaillant sous l'autorité du CFO) exerce les fonctions d'audit interne. Le comité d'audit formule des recommandations concernant la sélection, la nomination, le renouvellement de mandat et la révocation du responsable de l'audit interne et surveillera la réactivité du management par rapport aux conclusions et recommandations qu'il lui adresse. Compte tenu des changements que la société a connus ces dernières années, le comité d'audit actuel remarque que cette mission n'a pas toujours été accomplie par le passé. C'est pourquoi il a demandé que la mission fasse l'objet d'une procédure préliminaire visant à confirmer ses compétences et ses responsabilités, qui a débuté fin 2021 et est toujours en cours.
- Le comité d'audit doit examiner le programme de travail de l'auditeur interne, eu égard aux rôles complémentaires des fonctions d'audit interne et externe. Il doit recevoir des rapports d'audit interne ou un résumé périodique de ceux-ci. Aucune périodicité à cet égard n'avait été fixée dans le passé. C'est pour cette raison qu'un programme d'audits internes et de présentations auprès du comité a été planifié. Le comité d'audit examine si nécessaire l'efficacité de l'audit interne. Compte tenu des changements que la société a connus ces dernières années, le comité d'audit actuel remarque que cet examen n'a pas toujours été effectué par le passé. Il entreprendra donc de définir les critères d'évaluation ainsi que les analyses devant être effectuées à cette fin. Le premier examen qui résultera de ces analyses a été reprogrammé avant 2022.
- Par souci de clarté, et contrairement à ce que nous avons fait en 2017, nous avons respecté la recommandation du Code de gouvernance d'entreprise selon laquelle les actions ne peuvent pas être attribuées définitivement et les options ne peuvent pas être exercées moins de trois ans après leur attribution dans les plans de warrants émis en 2021 (comme en 2020).

RISQUES ET INCERTITUDES

Un investissement dans des actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après « EVS ») comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code belge des sociétés et des associations et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doivent examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. La réalisation d'un des risques suivants pourrait gravement affecter nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et l'investisseur pourrait perdre tout ou partie des fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

1. RISQUES PRIMAIRES

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'interrompt, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits : il s'agit d'un souci grandissant au vu de la récente pénurie sur le marché des composants électroniques.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments-clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, ce qui pourrait avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent une grande fiabilité. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.
- Nous ne pouvons pas exclure que la pandémie actuelle de coronavirus et un reconfinement mondial résultant d'une nouvelle vague générale (bien que de moins en moins probable) puissent avoir de graves répercussions sur nos revenus et nos flux de trésorerie d'exploitation, compromettant ainsi potentiellement notre hypothèse de continuité d'exploitation. La pandémie de coronavirus pourrait également entraîner l'annulation ou d'importants changements concernant les grands événements de 2022, affectant la capacité d'EVS à honorer l'ensemble du carnet de commandes se rapportant à ces grands événements. EVS surveille constamment les indicateurs du Covid-19 afin d'anticiper les impacts potentiels sur ses activités.

2. RISQUES SECONDAIRES

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance future.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seront gravement affectés.
- Les processus d'investissement de nos clients peuvent être longs et imprévisibles. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre utilisation de logiciels open source et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.

- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.
- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Serge Van Herck, CEO
Représentant d'une BV

atteste que, à sa connaissance,

- a) les états financiers complets, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne, offrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion présente fidèlement les événements importants et les transactions entre parties liées de 2021, y compris leur impact sur les états financiers complets, ainsi qu'une description des risques et incertitudes existants pour les mois restants de l'exercice.

RAPPORT DE REMUNERATIONS

1. LES ADMINISTRATEURS

1.1. Politique de rémunération

Les Administrateurs non exécutifs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Ce montant forfaitaire inclut la participation à six réunions par an. Les Administrateurs non exécutifs perçoivent également, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du Conseil d'administration (au-delà de 6 réunions par an) ou d'un comité spécialisé.

La politique et l'enveloppe de rémunération des Administrateurs sont approuvées par l'Assemblée générale ordinaire. Lors de l'Assemblée générale ordinaire de mai 2016, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité l'augmentation de la rémunération du Conseil d'administration, proposée après une analyse effectuée avec d'autres sociétés comparables dans le but de professionnaliser davantage la gouvernance de la société.

Depuis l'Assemblée générale ordinaire de mai 2016 (avec effet au 1er janvier 2016), la rémunération est fixée comme suit (EUR) :

		Rémunération fixe		Rémunération liée aux présences aux réunions	Autres ³
		Conseil d'administration	Comités spéciaux	Conseil d'administration	Présence aux comités spéciaux
Non exécutifs					
InnoConsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	20 000, couvrant un maximum de 6 réunions par an.		1 500 au-delà de 6 réunions pour une année complète de présence	1 000 par présence
7 Capital sprl, représentée par Chantal DE VRIEZE	Administrateur indépendant	20 000, couvrant un maximum de 6 réunions par an.		1 500 au-delà de 6 réunions pour une année complète de présence	1 000 par présence
Accompany You, représentée par Anne CAMBIER	Administrateur indépendant	20 000, couvrant un maximum de 6 réunions par an.	2 000 en tant que président du comité des rémunérations	1 500 au-delà de 6 réunions pour une année complète de présence	1 000 par présence
Philippe MERCELIS	Administrateur indépendant	20 000, couvrant un maximum de 6 réunions par an.	2 000 en tant que président du comité d'audit	1 500 au-delà de 6 réunions pour une année complète de présence	1 000 par présence
The House of Value – Advisory & Solutions BV, représentée par Johan DESCHUYFELEER	Administrateur indépendant	40 000, couvrant un maximum de 6 réunions par an.		1 500 au-delà de 6 réunions pour une année complète de présence	1 000 par présence
Exécutifs					

³ L'Assemblée générale ordinaire de mai 2020 a approuvé à l'unanimité l'octroi à tous les membres du Conseil d'administration d'une rémunération globale supplémentaire de 15 000 euros par an, pour l'exécution de missions exceptionnelles dans le cadre de leur fonction d'administrateur validées par le Conseil d'administration (comme notamment des entretiens, des réunions de préparation et des réunions internes autres que les réunions du Conseil d'administration ou d'un comité (audit, rémunérations ou stratégique)). Le Conseil d'administration répartira ce montant entre ses membres suivant le nombre et l'importance des missions exceptionnelles qu'ils auront effectuées.

Michel COUNSON	Administrateur délégué	20 000, couvrant un maximum de 6 réunions par an.	500 par entretien
----------------	------------------------	---	-------------------

Les montants forfaitaires ou montants fixes sont ajustés pro rata temporis en fonction de la date de nomination/démission en cours d'année

L'assemblée générale ordinaire de mai 2001 a approuvé la politique de rémunération telle qu'exposée ci-dessus.

Par souci de clarté :

- La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du Conseil d'administration ou de l'équipe exécutive. Si des Administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent percevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est notamment le cas des Administrateurs exécutifs.
- Aucune indemnité de départ n'est prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock-options. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération basée sur les performances ni d'avantages liés à la retraite.

1.2. Rapport de rémunérations en 2021

Pour l'exécution de leur mandat en 2021, les administrateurs ont perçu les rémunérations suivantes (EUR) :

		Rémunération fixe		Rémunération liée aux présences aux réunions		Autres	Réduct. de 10 %*	TOTAL 2021
		Conseil d'administration	Comités spéciaux	Conseil d'administration	Comités spéciaux			
Non exécutifs								
InnoConsult bvba, représentée par Martin DE PRYCKER	Administrateur indépendant	20,000		1 500	9 000	1,500	-800	31,200
7 Capital sprl, représentée par Chantal DE VRIEZE	Administrateur indépendant	20,000		1,500	4 000		-600	24,900
MMBu, représentée par Patricia LANGRAND	Administrateur indépendant	6,667					-500	6,167
Accompany You, représentée par Anne CAMBIER	Administrateur indépendant	20,000	2,000	1 500	5 000	500	-750	28,250
Philippe MERCELIS	Administrateur indépendant	13,333	1,500		6 000	1 500	-683	21 650
The House of Value – Advisory & Solutions BV, représentée par Johan DESCHUYFELEER	Administrateur indépendant	40,000		1,500	9,000	500	-1.300	49,700
Exécutifs								
Michel COUNSON	Administrateur délégué	20,000					-500	19,500
TOTAL								181,367

*Au cours de la réunion du conseil du 8 décembre 2020, les administrateurs ont approuvé une réduction de 10 % de leur rémunération pour une période de 4 mois comprise entre janvier 2021 et avril 2021.

Au 31 décembre 2021, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'administration détenaient directement ou indirectement 835 906 actions sur un total de 14 327 024, soit 5,8 % du capital souscrit.

1.3 Information comparative sur l'évolution des rémunérations et de la performance de la société

Le tableau repris ci-dessous montre l'évolution des rémunérations des cinq dernières années.

En €	2017	2018	2019	2020	2021
Évolution des rémunérations					
Rémunération moyenne des collaborateurs	72,122	74,778	81,572	78,056	87,327
Performance d'EVS					
EBIT (millions d'€)	34,9	28,1	23,0	5,7	37,1
ROCE	36,3 %	54,7 %	27,3 %	8,1 %	38,0 %
Free cash-flow (millions d'€)	25,5	32,0	21,2	9,5	38,2

Comme défini par la loi du 28 avril 2020, le Groupe publiera à l'avenir le ratio entre le membre de la direction le mieux payé (CEO) et le collaborateur le moins bien payé en Belgique. Pour 2021, ce ratio est de 11x.

Le collaborateur le moins bien payé est défini comme un collaborateur à temps plein en Belgique qui a travaillé pendant une année complète et qui détient le salaire de base le plus bas à la fin de l'année, la rémunération totale réelle reçue par ce collaborateur est prise en compte dans le calcul du ratio.

La publication de ce ratio est une nouvelle pratique requise par la loi et, en tant que telle, elle sera évaluée à l'avenir en fonction de l'évolution du ratio.

2. LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

2.1. Politique de rémunération

2.1.1. Notre vision

« *Nous préférons l'équité à l'égalité* ». Chez EVS, notre objectif n'est pas d'offrir une rémunération égale, mais une rémunération juste. Nous offrons à chacun une rémunération personnalisée, juste et compétitive reflétant sa performance et son niveau de responsabilité. Nous souhaitons rester innovants et à l'écoute des membres de notre équipe tout en respectant notre stratégie d'employeur attentif. Nous voulons prendre soin des membres de notre équipe, comme nous souhaiterions qu'ils prennent soin de nos clients.

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités. Le Comité des rémunérations évalue chaque année la rémunération totale et organise des réunions supplémentaires en cas de besoin. Le niveau de rémunération fait également l'objet d'analyses de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes.

Chez EVS, nous utilisons la méthodologie d'évaluation des postes du Groupe Hay pour classer les fonctions et les comparer aux pratiques du marché. Notre système actuel de classification des postes a été initié il y a quelques années et est actualisé régulièrement. Le département RH demande à Korn Ferry Hay Group de procéder régulièrement à un contrôle de la classification existante afin de garantir une base correcte, cohérente et solide pour les applications liées à la classification (par ex. rétribution, mobilité, recrutement...) et inclure des informations de benchmarking liées à la rétribution. Chez EVS, les analyses comparatives avec le marché sont basées sur la valeur médiane du marché plutôt que la moyenne. Pour nous situer à un niveau de rémunération juste par rapport au marché, nous considérons une rémunération juste dans une fourchette comprise entre 80 % et 120 % de la médiane du marché. Les références utilisées sont choisies selon le secteur, la taille des sociétés et la localisation. Nous tenons à nous assurer que notre stratégie de rétribution favorise l'engagement de nos équipes à l'égard de la stratégie à long terme d'EVS.

2.1.2. Composantes de rémunération du CEO et des autres membres du management exécutif

2.1.2.1 Vue d'ensemble

	Rémunération de base (RB)	ICT*	Indicateurs ICT*			Warrants	Autres avantages**	Assurance et contributions au régime de pensions*
			EBIT	Performance	Enregistrements de commandes			
CEO	353 000 EUR	141 200 EUR (40 % de la RB)	100 %	-	-	33,000	Aucun	N/A
CCO		40 % de la RB	35 %	10 %	55 %	Max. 20 % de la RB	Aucun	N/A
CFO		20 % de la RB	70 %	30 %	-	Max. 20 % de la RB	Aucun	N/A
CMO		20 % de la RB	70 %	30 %	-	Max. 20 % de la RB	Aucun	N/A
CPO		20 % de la RB	70 %	30 %	-	Max. 20 % de la RB	Aucun	N/A
CTO		20 % de la RB	70 %	30 %	-	Max. 20 % de la RB	Aucun	N/A

*Intéressement à court terme (ICT) - Le conseil d'administration a sélectionné des indicateurs ICT, tels que proposés par le Comité des nominations et des rémunérations, qui sont essentiels pour atteindre les objectifs stratégiques d'EVS : les objectifs visés en matière d'EBIT annuel, de performance et d'enregistrements de commandes sont validés par le Conseil d'administration au début de l'exercice pertinent, et les résultats sont suivis chaque trimestre et évalués chaque année. La période d'évaluation correspond à l'exercice écoulé et le montant de l'ICT est fixé au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés annuellement par le Conseil d'administration. Les objectifs en matière d'EBIT annuel et d'enregistrements de commandes sont ambitieux mais réalisables pour améliorer la valeur pour les actionnaires. Le management d'EVS considère qu'il serait préjudiciable pour les affaires d'EVS (en particulier concernant la concurrence) de divulguer les détails des objectifs en matière d'EBIT et d'enregistrements de commandes, mais ces deux objectifs sont conformes à nos prévisions de chiffre d'affaires divulguées publiquement au début de l'année dans notre communiqué de presse financier. Les objectifs de performance portent habituellement sur : la stratégie, les clients, la gestion des membres de l'équipe d'EVS et la durabilité.

**Autres avantages et contributions au régime de pensions – Le CEO et les autres membres du management exécutif sont des sociétés de management qui fournissent leurs services à titre indépendant, ce qui implique qu'ils ne bénéficient pas d'autres avantages, d'assurances ni de contributions au régime de pensions comme c'est le cas de nos collaborateurs.

2.1.2.2 Versement de l'ICT

a. CEO

Objectif d'EBIT	Inférieur au seuil	Seuil	Objectif cible	Plafond
Résultats	<80 %	80 %	100 %	120 %
Versement	0 %	50 %	100 %	150 %

Opportunité maximale ICT : 60 % de la rémunération de base (soit 211 800)

b. CCO

Objectif d'EBIT	Inférieur à l'objectif	Seuil	Objectif cible	Plafond
-----------------	------------------------	-------	----------------	---------

Résultats	<80 %	80 %	100 %	120 %
Versement	0 %	50 %	100 %	150 %

Objectif de performance			Objectif cible		Plafond
Résultats	0 %	50 %	100 %	125 %	150 %
Versement	0 %	50 %	100 %	125 %	150 %

Objectif d'enregistrements de commandes	Inférieur à l'objectif	Seuil	Objectif cible	Plafond	Super plafond
Résultats	<80 %	80 %	100 %	110 %	120 %
Versement	0 %	30 %	100 %	145 %	200 %

Opportunité maximale ICT : 71 % de la rémunération de base

c. CFO, CTO, CPO, CMO

Objectif d'EBIT	Inférieur à l'objectif	Seuil	Objectif cible	Plafond
Résultats	<80 %	80 %	100 %	120 %
Versement	0 %	50 %	100 %	150 %

Objectif de performance			Objectif cible		Plafond
Résultats	0 %	50 %	100 %	125 %	150 %
Versement	0 %	50 %	100 %	125 %	150 %

Opportunité maximale ICT : 30 % de la rémunération de base

Les membres du management exécutif ne reçoivent aucun acompte sur la rémunération variable.

2.1.2.3 Conséquences sur l'ICT en cas de cessation du contrat de services du CEO et d'autres membres du management exécutif

En cas de cessation du contrat de services du CEO et d'autres membres du management exécutif, l'ICT n'est pas dû, sauf en cas de résiliation (i) par EVS sans motif (ou au motif d'une indisponibilité du prestataire pour raisons médicales ou pour cause de décès) ou (ii) par le prestataire avec motif ; dans les deux cas, le prestataire aura droit au versement de l'ICT :

- lié à l'exercice précédant l'année durant laquelle le préavis écrit de résiliation aura été donné ;
- lié à l'exercice durant lequel le préavis écrit de résiliation aura été donné, uniquement si le préavis est donné après le 1er juillet de cet exercice, et uniquement au pro rata (ou, si le motif est une indisponibilité du prestataire pour raisons médicales ou pour cause de décès – 50 % de cet ICT est dû si le préavis écrit est donné avant le 1er juillet de cet exercice ou 100 % de cet ICT est dû si le préavis écrit est donné après le 1er juillet de cet exercice.

2.2. Rapport de rémunérations en 2021

2.2.1. Vue d'ensemble

	Rémunération de base (RB)	Versement de l'ICT 2021 – Coût total pour la société	Indicateurs ICT*
CEO	346 879 EUR	211 800 EUR	Plafond de l'ICT – 150 %
Autres membres du comité exécutif	1 419 556 EUR * En ce compris les indemnités de résiliation versées à Sbasyva, Srl, représentée par Yvan ABSIL, ancien CFO (139 152 EUR) et à Seremia Srl,	437 099 EUR * * en ce compris la rémunération variable octroyée à Sbasyva, Srl, représentée par Yvan ABSIL, ancien CFO et à Seremia Srl, représentée par Axel BLANCKAERT, ancien CTO conformément aux dispositions de leurs contrats de services.	EBIT et/ou Enregistrements de commandes et/ou Performance Versement dépassant 150 % des gains globaux de l'ICT en cas

	représentée par Axel BLANCKAERT, ancien CTO (150 268 EUR) tel que convenu dans les dispositions de résiliation de leurs contrats de services respectifs		d'objectif atteint, en moyenne
--	---	--	--------------------------------

2.2.2. CEO

InnoVision BV, représentée par Serge Van Herck, CEO, a reçu en rémunération de base un montant total de 346 879 EUR et un ICT de 211 800 EUR pour l'année 2021 (qui correspond à son plafond ICT, soit 150 % des gains de l'ICT du CEO en cas d'objectif atteint, ce qui correspond à 141 200 EUR)

2.2.3. Autres membres du management exécutif

Pour l'exercice 2021, les autres membres du management exécutif étaient :

- Sbasyva, Srl, représentée par Yvan ABSIL, CFO – contrat terminé le 4 mars 2021
- Seremia Srl, représentée par Axel BLANCKAERT, CTO – contrat terminé le 16 décembre 2021
- Ikaro Srl, représentée par Nicolas BOURDON, CMO
- RCG Srl, représentée par Quentin GRUTMAN, CCO
- M2C Srl, représentée par Pierre MATELART, CPO
- WeMagine Srl, représentée par Veerle DE WIT, CFO

Les autres membres du management exécutif ont reçu, en 2021, une rémunération de base globale de 1 419 ,556 EUR (coût total pour la société), en ce compris les indemnités de résiliation versées à Sbasyva, Srl, représentée par Yvan ABSIL, ancien CFO (139 152 EUR) et à Seremia Srl, représentée par Axel BLANCKAERT, ancien CTO (150 268 EUR), tel que convenu dans les dispositions de résiliation de leurs contrats de services respectifs (correspondant à 110 jours de prestation de services à EVS), et une rémunération variable globale de 437 099 EUR (coût total pour la société et comprenant la rémunération variable octroyée à Sbasyva, Srl, représentée par Yvan ABSIL, ancien CFO et à Seremia Srl, représentée par Axel BLANCKAERT, ancien CTO conformément aux dispositions de leurs contrats de services), ce qui représente plus de 150 % de l'ICT global en cas d'objectif atteint, en moyenne.

2.2.4. Warrants

Les warrants accordés au CEO et aux autres membres du management exécutif sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations sur base des résultats de la société et de leurs performances.

En 2021, le CEO a reçu 33 000 warrants, et les autres membres du comité exécutif ont reçu des warrants comme suit, conformément au Plan de warrants 2021 d'EVS :

- Axel BLANCKAER : 10 000 warrants
- Nicolas BOURDON : 7 500 warrants
- Quentin GRUTMAN : 10 000 warrants
- Pierre MATELART : 7 500 warrants

Les principales caractéristiques du plan de warrants 2021 sont :

- Date d'octroi : 22 juin 2021
- Période d'acquisition : 3 années civiles (jusqu'au 31 décembre 2024)
- Premier jour possible d'exercice : 1er janvier 2025
- Durée des options : 6 ans (date d'expiration des warrants : 21 juin 2027)
- Prix d'exercice : 18,21 EUR (Moyenne du cours de clôture des actions d'EVS 30 jours avant le 22 juin 2021)

3. PROCEDURES DE CONFLITS D'INTERETS

L'année considérée n'a été marquée par aucun conflit d'intérêts selon la procédure prévue à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Le rapport de gestion relatif aux états financiers de la maison-mère est donc similaire au rapport de gestion consolidé, sauf pour les notes suivantes :

- Les états financiers de la maison-mère incluent les chiffres pour le siège de Liège (Belgique) : chiffre d'affaires de 113 218 milliers d'euros, soit 82,3 % du chiffre d'affaires consolidé.
- Le bénéfice de l'exercice est de 34 770 milliers d'euros, par rapport à 2 746 milliers d'euros en 2020. Le total du bilan s'élève à 190 047 milliers d'euros.
- En 2021, EVS Toulouse SAS a attribué à sa maison-mère EVS des dividendes pour un montant total de 1,0 million d'euros.
- Au sein du Comité d'audit, conformément à l'article 3:6 du Code belge des sociétés, Philippe Mercelis (plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers), Chantal De Vrieze (diplôme en droit, et de nombreuses années d'expérience dans des fonctions exécutives, notamment au sein des groupes Altran et Econocom), Martin DePrycker (titulaire d'un doctorat en informatique et d'un MBA de l'université d'Anvers) et le président du Conseil d'administration également membre du Comité d'audit détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- Depuis 2016, les frais de recherche ne peuvent plus figurer au bilan. Dorénavant, seuls les frais de développement peuvent être inscrits au bilan. Les frais de recherche qui ont été engagés au cours des exercices antérieurs restent soumis au régime précédent. EVS a exposé en 2021 un montant de 18,3 millions d'euros au titre de frais de recherche et de développement, lesquels ont été amortis immédiatement et intégralement conformément aux nouvelles règles d'évaluation en la matière.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

Le Conseil d'administration

Liège, le 1er avril 2022

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

Temps plein
Temps partiel
Total en équivalents temps plein (ETP)

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein
Temps partiel
Total

Frais de personnel

Temps plein
Temps partiel
Total

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	295,8	267,8	28
1002	51,9	32,7	19,3
1003	336,4	294,1	42,3
Nombre d'heures effectivement prestées			
1011	490.020	445.190	44.830
1012	65.031	43.023	22.008
1013	555.051	488.213	66.838
Frais de personnel			
1021	25.175.324	23.055.277	2.120.047
1022	3.659.090	2.590.092	1.068.998
1023	28.834.413	25.645.369	3.189.044
1033			

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	328,5	285,6	42,9
1013	536.953	470.681	66.272
1023	24.900.731	22.124.576	2.776.155
1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	305	51	345,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	305	51	345,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	274	33	300,4
de niveau primaire	1200	3		3
de niveau secondaire	1201	22	5	25,7
de niveau supérieur non universitaire	1202	139	11	147,6
de niveau universitaire	1203	110	17	124,1
Femmes	121	31	18	45
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3	3	5,1
de niveau supérieur non universitaire	1212	13	9	20,2
de niveau universitaire	1213	15	6	19,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	305	51	345,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	3.728	
Frais pour la société	152	78.516	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	46	1	46,5
210	46	1	46,5
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	26	6	30,6
310	26	6	30,6
311			
312			
313			
340			
341			
342	6	1	6,8
343	20	5	23,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	129	5811	28
5802	4.511	5812	834
5803	310.735	5813	64.061
58031	277.199	58131	60.821
58032	33.776	58132	4.200
58033	240	58133	960
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	